

LES ACTIONS JEAN MONNET

Dans le programme Erasmus+ 2021-2027, des actions nouvelles permettent aux enseignants du primaire, du secondaire et de l'enseignement professionnel d'aborder avec aisance les thèmes liés à l'Union européenne et d'informer les jeunes sur l'UE et son fonctionnement : les actions Jean Monnet.

Ces actions ont pour objectif de délivrer un enseignement motivant favorisant le développement d'un esprit critique sur ce que représente l'UE et son importance dans notre quotidien.

FOCUS : LES « INITIATIVES POUR APPRENDRE L'UE »

Vous souhaitez favoriser le parcours citoyen de vos élèves et leur faire vivre des expériences d'apprentissage et de sensibilisation sur l'Union européenne ? Développer le sentiment de citoyenneté et d'appartenance à l'Europe ? Faire partir les élèves en mobilité au-delà des frontières n'est pas votre priorité d'établissement ?



Que vous soyez un établissement du 1er ou du second degré, les projets Jean Monnet « *Initiatives pour apprendre l'Union européenne* » sont faits pour vous.

C'EST QUOI ? POUR QUI ?

Les « Initiatives pour apprendre l'Union européenne » sont des projets à imaginer sur 3 années scolaires, sans activités imposées. A vous de laisser libre cours à votre imagination !

Ces projets s'adressent aux écoles du 1er degré, aux établissements du 2nd degré : collèges, lycées (voies générale, technologique, professionnelle), aux établissements d'enseignement adapté, etc.

C'est une action dite « centralisée », c'est-à-dire que la candidature sera gérée directement par l'Agence de la Commission Européenne à Bruxelles et il en est de même pour tous les pays. Néanmoins, votre Agence Erasmus+ France peut vous accompagner.

POURQUOI ?

Les objectifs de ces projets sont multiples :

- Faire entrer l'Europe à l'école par des méthodes innovantes et attractives ;
- Remédier au manque de connaissances sur l'UE ;
- Faire naître le sentiment de citoyenneté et d'appartenance à l'Europe ;
- Découvrir les valeurs et institutions européennes ;
- Lutter contre la désinformation ;
- Promouvoir la tolérance et les diversités culturelles ;
- Inciter l'engagement dès le plus jeune âge ;
- Etc.

QUELS FINANCEMENTS ?

Le financement peut aller jusqu'à 35 000€.

Pour percevoir cette somme, le projet devra prévoir au minimum 181 heures d'enseignement sur l'UE pour les élèves de l'établissement. Il faudra décliner les temps de sensibilisation et d'apprentissage sur minimum 120 heures pour voir son projet retenu.

COMMENT SE LANCER ?

Menez tout d'abord une réflexion d'établissement et montez une équipe projet. Saisissez-vous des idées de projets déjà existantes dans la [brochure dédiée disponible en français](#) et inspirez-vous de nos suggestions présentées dans le [webinaire de présentation de l'action](#). Étalez vos propositions sur 3 années scolaires en variant les activités gratuites/payantes et les temps d'enseignement en classe ou en dehors (pauses méridiennes, école ouverte, ateliers du mercredi...).

A-T-ON BESOIN DE TROUVER DES PARTENAIRES EUROPÉENS ?

Pas nécessairement !

La particularité de ce type de projet est qu'il ne nécessite pas de partenaires. Concentrez-vous sur vos élèves et les activités que vous pouvez choisir librement.

Bien sûr, rien ne vous empêche d'imaginer des temps de projet qui feront appel à des écoles ou intervenants d'autres pays à distance ou en présentiel.

DES RESSOURCES, OUTILS ET PROJETS À DISPOSITION POUR VOUS LANCER :

Vous pouvez tout à fait concevoir des activités simples dans lesquelles vous vous sentez à l'aise, récupérer des séquences « [Pistes pédagogiques pour enseigner l'Europe](#) » sur EDUSCOL ou sur d'autres sites conçus pour outiller les enseignants sur l'UE (exemple : [le learning corner](#)), faire appel à des intervenants (Maisons de l'Europe, politiques, députés, enseignants-chercheurs spécialistes du sujet, etc.), faire intervenir des animateurs pédagogiques lors des visites des institutions, etc.

Renseignez-vous, des projets visant la formation des enseignants aux questions européennes peuvent vous outiller et renforcer vos compétences afin de mieux aborder cette thématique avec les élèves même si ce n'est pas votre discipline.

DES PROJETS POUR OUTILLER LES PROFESSEURS

- Le projet Jean Monnet «Formation des enseignants» Facil Europe, propose des formations en présentiel ou à distance, une plateforme dédiée pour le 1er degré et des interventions chez vous ! (<https://facileurope.eu/>)
- Le LIPE, Laboratoire d'Innovation Pédagogique sur l'Europe et ses formations innovantes, ses ressources pédagogiques et cours en ligne, son aide à la création d'outils innovants pour le second degré (<https://www.lipe-europe.eu/liens>)

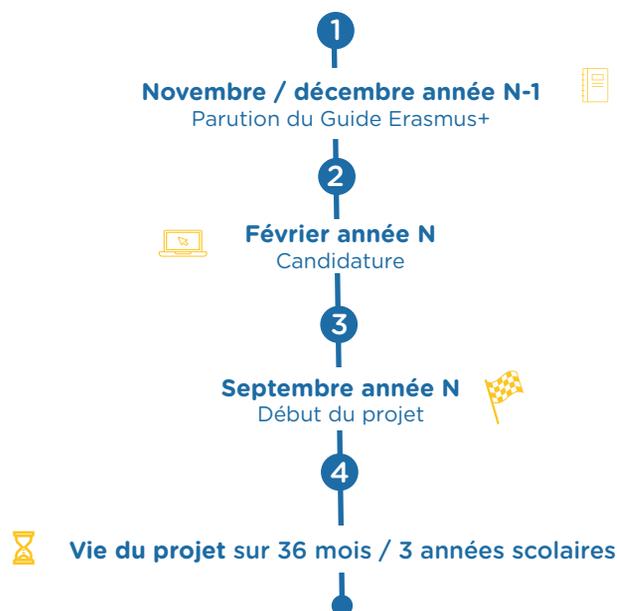
COMMENT CANDIDATER ?

La première étape est de créer ses identifiants établissements (code PIC) et une adresse de connexion. Ensuite vous accédez à la candidature disponible en anglais. Pas de panique ! il est possible de la compléter en français et une traduction des rubriques est disponible.

Vous devrez faire état des grandes étapes de votre projet, des heures d'enseignement ou de sensibilisation assurées et expliciter votre méthodologie, moyens et impacts attendus.

Votre Agence Erasmus+ France se tient à votre disposition ainsi que votre DRAREIC qui peut vous aider dans votre démarche de candidature.

CALENDRIER



L'ACTION EN UN COUP D'OEIL

